Formation Habilitations Électriques

B1, B2, BR, BC

Objectif :

Réaliser en sécurité des consignations, des travaux et des interventions sur des installations électriques basse tension.

Public :

Tout personnel.

Prérequis :

Il est nécessaire, d'avoir, dans le DOMAINE DE TENSION considéré (Basse Tension) sur les INSTALLATIONS électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

• Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ;
• Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
• Identifier les équipements électriques dans leur ENVIRONNEMENT (fonctions : SEPARATION, protection commande, etc.) ;
• Lire un schéma électrique et reconnaître les MATERIELS à partir de leurs symboles.

Pédagogie :

Exposé didactique avec PPT
Démonstrations pratiques
Atelier d'apprentissage du geste et du matériel
Mise en situation

Effectif et durée et Prix:

Le nombre de participants à la formation est fixé à 6 minimum et 12 personnes maximum par session.

Formation : 3 à 5 jours, selon les symboles visés et l'expérience des participants
Prix : sur devis

Lieu de formation, contact:

2C, avenue de l'Energie 67800 BISCHHEIM **ou chez le client**
formation.securite67@gmail.com
Tel : **0607842200** / **0388475984**
Répond aux normes d'accessibilités PH
Référent Handicap : **Nolin Thierry**
Nous contacter pour tous renseignements.

Intervenant :

Formateur expérimenté et spécialiste dans le domaine.

Modalités d'évaluation des acquis de la formation :

Évaluation théorique (QCM) et pratique
Document délivré : avis après formation conforme à la norme NF C18-510- attestation de formation

Validation

Attestation de formation. Évaluation théorique et pratique sanctionnée par un « avis après formation »
La NFC 18-510 préconise un recyclage tous les 3 ans. Cette préconisation peut être réduite à 2 ans dans le cas d'une pratique occasionnelle ou exceptionnelle.

Programme de formation

1. Théorie (partie commune)

- Effets du courant électrique sur le corps humain.
- Zones d'environnement électrique.
- Les grandeurs électriques (tension, courant, résistance, puissance).
- Distinguer TBT, BT, HT.
- Documents et acteurs de la prévention.
- Équipements de protection collective et individuelle.
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie.
- Limites, zones, opérations (norme NF C18-510).
- Rôle et responsabilité des personnes habilitées.

2. Partie spécifique selon symboles
B1 / B2 (Exécutant/Chargé de travaux électriques)

- Préparation, organisation et réalisation des travaux.
- Rôle du chargé de consignation (BC).
- Mise en sécurité électrique : séparation, condamnation, vérification d'absence de tension.
- Surveillance et encadrement d'un chantier électrique.
- Opérations de mise en service, essai, mesures.

BR (Chargé d'intervention générale)

- Travaux d'entretien et de dépannage.
- Lecture et application des instructions de sécurité.
- Opérations simples (remplacement, raccordement).

BC (Chargé de consignation)

- Procédures de consignation/déconsignation.
- Remise d'installation aux intervenants.
- Application des mesures de sécurité électrique.

3. Travaux pratiques
Mise en situation sur platines pédagogiques.
Identification des matériels.
Application des procédures de consignation.
Réalisation de travaux électriques sous surveillance.
Utilisation des équipements de protection.